

RAPPORT FINANCIER 2024

Le résultat positif de 2024 s'inscrit dans la continuité de 2023. L'équilibre financier reste satisfaisant grâce à la hausse de la billetterie.

La chance d'avoir un cinéma dans notre milieu rural et l'offre éclectique de notre programmation nous a permis d'accueillir de nouveaux spectateurs.

LES PRODUITS

Le total des produits 2024 s'élève à 284 132 € pour 271 989 € en 2023 (+ 4.5 %).

Les recettes liées aux projections (63 % du budget) passent à 179 015 € pour 173 000 € en 2023 :

- Billetteries 158 940 € pour 148 888 € en 2023, soit + 6.8%
- Prestations 19 524 € pour 20 569 € en 2023, soit une petite baisse de 5 %
- Cartes abonnement non utilisées 551 € au 31/12/2024.
Ces cartes sont de plus en plus utilisées, ce qui confirme la fidélité et le renouvellement de notre public.

Les subventions (33 % du budget) pour un montant de 93 714 € : 67 521 € + 26 193 €

- le classement Art et Essai pour 36 126 €
- le Département, selon la convention, 10 000 €
- la Région, projet cinématographique itinérant 10 000 €
- les communes qui nous soutiennent pour 5 595 €
- la subvention de compensation de Vernoux/Capca pour la salle Nodon de 5 000 €
- la Capca pour Roman et Cinéma de 800 €

- CTEAC, contrat territorial d'éducation artistique et culturelle, 26 193 €
Capca – Arche Agglo pour les ateliers scolaires.
Ces subventions sont compensées en grande partie par les factures d'intervenants extérieurs que l'on retrouve dans nos charges d'animation.

Pour les autres produits, soit 11 403 € :

- adhésions et dons pour un montant de 1 119 €
- intérêts des livrets Crédit Agricole et NEF, 2 643 €
- reprise de provision de 2020 pour les amortissements de l'équipement handicap, 1 421 €
- la quote part de la reprise des subventions d'investissement est de 3 742 €
- des produits exceptionnels et différences de règlements, pour 2 478 €
(factures de films de 2021 non reçues et un remboursement prévoyance de 2021 de 1 456€)

LES CHARGES

Le total des charges 2024 s'élève à 280 990 € pour 268 201 € en 2023 (+4.8%)

Les frais autour des films et les charges externes passent à 158 604 € pour 141 791 € en 2023

- les locations de films, affiches, ports, TSA et Sacem pour 92 501 € (32,6% du budget et une augmentation de 6.4% comme la billetterie)
- les charges externes pour 66 103 € (23.3% du budget et une augmentation de 20.5% due à la hausse des ateliers CTEAC)
ces charges comprennent les dépenses courantes : achat de petits matériels, location de l'espace co-working, des TPE, du véhicule pour les projections extérieures, de la salle Nodon, entretiens, maintenance et hébergement informatique, assurances, animations, communication, déplacements et cotisations diverses.

Les frais de personnel (40.9 % du budget) pour 116 102 €.

En Juillet et Aout, confirmation de l'embauche d'une salariée qui a pu aider pour les projections en plein air dans les villages.

Les frais de formation pour 422 € (les formations effectuées ont été gratuites)

La dotation de l'exercice aux amortissements des dépenses d'investissements est de 5 852 €, charge couverte en partie par la quote-part des subventions correspondantes de 3 742 €.

IMMOBILISATIONS ET TRESORERIE

Nous avons investi en 2024 pour 10 274 € de matériel :

- 2 enceintes + malle de transport pour le plein air 1 269 €
- Lampes et filtres pour projecteur 1 995 €
- Kit laser pour le projecteur de Lamastre 7 010 €

La valeur brute des immobilisations est de 281 049 €, amorties pour 269 346 €.

La valeur résiduelle de ces immobilisations, après amortissements s'élève donc à 11 703 €.

Nous vous rappelons que nos trois projecteurs numériques, d'une valeur d'achat de 170 000 €, ont été acquis en 2012 et 2013.

Au 31 Décembre 2024, le solde du compte au Crédit Agricole s'élève à 70 495 €

Le montant du livret A au Crédit Agricole s'élève à 86 959 €.

Celui du Livret à la NEF s'élève à 50 351 €.

RESULTAT

Le compte de résultat de l'année 2024 laisse un excédent de 3 142 €, celui de 2023 était de 3 788 €

L'assemblée générale du 17 Juin 2021 avait voté la proposition d'affectation de la moitié de nos excédents (lorsqu'il y en a bien sûr) pour constituer un fonds de réserve pour investissements.

En 2025, la moitié de l'excédent 2024, 1 571 €, sera affectée au fonds de réserve pour investissement.

Le solde de cet excédent restera en report à nouveau dans nos fonds propres.

BUDGET 2025

Le budget prévisionnel 2024 s'élevait à 273 800 €, le budget réalisé est de 284 132 €.

Le prévisionnel de 2025 sera de : 252 600 €

Ce budget est en baisse car, à ce jour pas d'ateliers scolaires prévus. Nous espérons maintenir le bon niveau de notre billetterie.

Des dossiers de demande de subventions publiques sont en cours, nous souhaitons avoir des réponses favorables.

Enfin, nous remercions vivement les communes, le Département, la Région, la Capca, le CNC, la communauté d'agglomération Arche Agglo pour leur participation et leur soutien.

Toujours un grand merci pour nos 3 salariés, nos bénévoles et tous les spectateurs, petits et grands.

Merci de votre présence à toutes et tous.